



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Lanaudière

L'Union des producteurs agricoles



RAPPORT DES ACTIVITÉS 2017-2018

89^e assemblée générale annuelle

Jeudi 19 avril 2018
Château Joliette

MOT DU PRÉSIDENT



Marcel Papin

C'est avec une grande satisfaction que je vous invite à prendre connaissance du rapport des activités de notre Fédération régionale. Ce document se veut un résumé des principales réalisations accomplies au courant de l'année, grâce à l'excellent travail des administrateurs et employés de la Fédération, et de concert avec nos partenaires et groupes affiliés. Vous serez en mesure de constater que nous n'avons pas lésiné sur les efforts pour défendre les intérêts des producteurs, le territoire agricole, la profession et pour valoriser l'agriculture lanaudoise.

Parmi les dossiers qui ont mobilisé beaucoup d'énergie, il y a évidemment celui de la taxation foncière. Malgré tous les efforts consentis ces dernières années, et même si ce dossier n'est pas encore réglé, il est important de maintenir la pression. C'est ce que nous avons fait tout au long de l'année, et c'est ce que nous allons continuer de faire tant qu'une véritable réforme du mode de taxation ne sera pas adoptée.

Par ailleurs, l'ambitieuse démarche provinciale « À la rencontre des producteurs » a pris fin au courant de l'automne 2017. Cette démarche avait comme objectif d'aller à la rencontre de tous les producteurs agricoles afin de connaître leurs préoccupations et leurs besoins, et ainsi, de voir de quelle façon l'Union pouvait répondre à leurs attentes. Bien que la démarche s'était amorcée plutôt tranquillement, nous pouvons dire qu'elle s'est conclue avec succès. Avoir la chance de rencontrer les producteurs que nous représentons a été une expérience extrêmement enrichissante.

Enfin, soulignons que l'année dernière avait débuté sous le signe du changement, avec l'entrée en fonction de notre nouvelle directrice régionale. Avec notre soutien continu, elle a su relever le mandat que nous lui avons confié. Je peux vous témoigner que la Fédération est toujours aussi bien dirigée. Heureusement, vous me direz, car les défis à venir ne manqueront pas!

MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Je vous adresse avec énormément de fierté ces premiers mots en tant que directrice régionale. En prenant les rênes de la Fédération, je m'attendais à relever des défis corsés, et c'est précisément ce que l'an dernier nous a réservé. Je savais toutefois que je pourrais compter sur des élus d'expérience sur qui m'appuyer, ainsi que sur une solide équipe d'employés dont je connaissais déjà les forces et les capacités.

Plusieurs dossiers traités en cours d'année visaient à rendre service directement à bon nombre de producteurs. Que ce soit au niveau du droit de produire, de la sécurité du revenu, de la mise en marché, de l'emploi, de l'environnement ou de la valorisation de la profession, les producteurs peuvent compter sur divers services offerts par leur Fédération régionale.

Les enjeux sont nombreux et de plus en plus complexes. Il importe de demeurer à l'affût des attentes des producteurs, et, bien sûr, de savoir y répondre rapidement et efficacement. Cela implique qu'il faille continuellement remettre en question nos façons de faire afin de s'assurer que les producteurs reçoivent de leur Union les services de qualité dont ils ont besoin.

Plusieurs dossiers seront menés au cours de la prochaine année. Nous espérons notamment une conclusion dans le dossier de la taxation foncière. Nous verrons à protéger les intérêts des producteurs qui cultivent autour du littoral du lac St-Pierre, à l'accueil des nouveaux producteurs et l'accompagnement des nouveaux administrateurs, à la mise en place de projets d'éducation à l'agriculture dans des écoles primaires. Une prochaine année qui s'annonce toute aussi chargée pour la Fédération, et toute aussi importante pour les producteurs agricoles lanaudois.



Andréanne Aumont

LES INSTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET CONGRÈS RÉGIONAL

L'assemblée générale annuelle et le congrès régional constituent les principales instances décisionnelles de la Fédération de l'UPA de Lanaudière. Ces deux activités sont l'occasion pour les délégués des syndicats affiliés de faire valoir les droits, opinions et attentes de l'ensemble des productrices et des producteurs agricoles de la région.

L'AGA s'est tenue le 20 avril 2017 et le congrès régional s'est tenu le 19 octobre 2017.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'instance chargée d'assurer la réalisation des mandats confiés à la Fédération lors de son assemblée générale et de son congrès. Le conseil d'administration a aussi comme fonction de se prononcer sur les grands dossiers qui peuvent avoir une incidence majeure sur le développement de l'agriculture.

Réunions

2017

26 avril
12 septembre
5 octobre
1^{er} décembre

2018

12 février
28 mars

CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif est l'instance qui s'assure de l'application des décisions et des orientations de la Fédération et qui est responsable de la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Fédération.

Réunions

2017

1^{er} mai
22 juin
31 août
29 septembre
19 octobre
3 novembre
15 décembre
18 décembre

2018

23 janvier
8 février
23 mars

LE COMITÉ VIE SYNDICALE

Au conseil exécutif de planification de la FUPAL du mois d'août 2017, une des priorités identifiées a été la relance du Comité de Vie syndicale. À raison d'environ trois rencontres par année, ce comité se penche sur les différents enjeux syndicaux de notre organisation.

L'accueil des nouveaux producteurs, l'implication de tous les administrateurs, l'accompagnement des nouveaux administrateurs sont des exemples de sujets traités lors des rencontres. Une rencontre a eu lieu le 11 décembre 2017 et une prochaine rencontre est prévue vers le début du mois de mai 2018.

Le Comité est composé par :

- ♦ M. Michel Désy, président du Comité Vie syndicale
- ♦ M. Marcel Papin, président FUPAL
- ♦ M. Claude Renaud, président UPA Kildare Lanaudière
- ♦ M. Pascal Mathieu, membre
- ♦ M. René Forest, membre
- ♦ M. Marcel Beauséjour, membre
- ♦ M. François Simard, membre
- ♦ M. Michel Pichette, membre
- ♦ Mme Andréanne Aumont, directrice FUPAL
- ♦ Mme Dominique Ste-Marie, secrétaire

LES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF



(De gauche à droite) : Claude Renaud, Stéphane Sanstæon, Michel Désy, Marcel Papin, Réjean Allard (Absent de la photo : Vital Deschênes)

LES REPRÉSENTATIONS

Les administrateurs et employés de la Fédération sont présents à de nombreux comités ou instances, tant aux niveaux local, régional que provincial :

Administrateurs

- ♦ Conseil général de l'UPA
- ♦ Table des présidents des fédérations régionales de l'UPA
- ♦ Table de travail sur le transfert de ferme et l'établissement
- ♦ Conseil consultatif agricole (CCA) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- ♦ Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional)
- ♦ Table de l'UPA sur la gestion des oies et problématiques fauniques
- ♦ Comité UPA du littoral du lac Saint-Pierre
- ♦ Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
- ♦ Expo Rive-Nord
- ♦ Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
- ♦ Comité de liaison – Ligne Hydro-Québec Chamouchouane-Bout-de-l'Île
- ♦ Table gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT)
- ♦ Table TPI (territoire public intramunicipal) de la MRC de Matawinie
- ♦ Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- ♦ COGENOR
- ♦ Ambassadeurs - Ambassadrices UPA
- ♦ Collectif de formation agricole de Lanaudière
- ♦ Lanaudière Économique – Volet Centre de transfert d'entreprise de Lanaudière (CTE-L)

Employés

- ♦ Table des directeurs régionaux de l'UPA
- ♦ Comité colloque annuel Groupe conseil agricole Lanaudière (GCAL)
- ♦ Comité technique d'évaluation des projets collectifs d'Agriconseils
- ♦ Comité UPA du littoral du lac St-Pierre
- ♦ Comité technique MRC de D'Autray vs entretien des cours d'eau du littoral
- ♦ Table des responsables en aménagement et environnement de l'UPA
- ♦ Comité PFNL (produits forestiers non ligneux) du CDBL
- ♦ Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- ♦ Table des directeurs des centres d'emploi agricole (CEA) de l'UPA
- ♦ Table ronde sur les travailleurs étrangers temporaires (TET) / CEA
- ♦ Table Agrijob / CEA
- ♦ Collectif de formation agricole (CFA)
- ♦ Table Prévention – santé-sécurité au travail
- ♦ Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec)
- ♦ Forum Ressources externes d'Emploi-Québec
- ♦ Table des responsables Vie syndicale de l'UPA
- ♦ Table des responsables des Communications externes de l'UPA
- ♦ Table des responsables de la Liste de l'UPA
- ♦ Table des répondants en formation agricole (RFA)
- ♦ Comité en sécurité alimentaire de la Table des partenaires en développement social
- ♦ Table des responsables de mise en marché et agrotourisme de l'UPA
- ♦ Table de l'UPA sur la cohabitation faune-agriculture
- ♦ Groupe de travail Projet Agriclimat sur les changements climatiques
- ♦ Comité agrotourisme du CDBL
- ♦ Table de concertation sur la santé psychologique des familles agricoles de Lanaudière

LES SYNDICATS LOCAUX EN ACTION

LA FÉDÉRATION APPUIE LES SYNDICATS LOCAUX DANS LEURS NOMBREUX DOSSIERS. VOICI QUELQUES EXEMPLES



TENSIONS PARASITES

Le Syndicat UPA Achigan-Montcalm continue d'être très actif dans le dossier des tensions parasites. Il accompagne notamment un producteur agricole aux prises avec cette problématique. À la demande du Syndicat, la Fédération régionale a déposé un dossier au Fonds de défense professionnelle de l'UPA. Même si le dossier n'a finalement pas été retenu, le Syndicat ne compte pas baisser les bras pour autant! Il veut s'assurer que les producteurs touchés soient suffisamment accompagnés dans leurs démarches.

PDZA MRC MONTCALM

Adopté le 13 juin 2017. Après une période creuse, le comité a finalement réussi à déposer le Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Le comité de mise en œuvre a déjà été créé, mais ne s'est pas encore rencontré.



INONDATIONS PRINTANIÈRES

Concernant les inondations survenues au cours du printemps 2017, qui ont affecté bon nombre d'exploitations agricoles situées sur le littoral du lac St-Pierre, bien qu'à maintes reprises des représentants du gouvernement du Québec se soient engagés à venir en aide aux sinistrés, encore aujourd'hui, les producteurs sont dans l'attente d'une aide complémentaire aux programmes existants.

En appui au Syndicat UPA Autray et des démarches initiées par M. André Villeneuve, député de Berthier, la FUPAL a exprimé son insatisfaction aux autorités gouvernementales face à la gestion du dossier et a demandé que, tout comme pour la catastrophe liée à la grêle, le programme Agri-Relance soit déclenché au bénéfice des producteurs lanaudois affectés par la crue printanière.

La FUPAL est toujours dans l'attente d'une rencontre avec les représentants du cabinet du ministre québécois de l'Agriculture devant se tenir conjointement avec le député de Berthier.



Joanie Lachapelle et Michel Désy .

PDZA MRC D'AUTRAY

La MRC a reçu le financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour procéder au démarrage de son PDZA. La MRC a sollicité l'avis de la Fédération en ce qui concerne la composition du comité d'élaboration du PDZA. Le dossier va bon train.

ANCIENNE LIGNE D'HYDRO-QUÉBEC

Depuis décembre, le Syndicat accompagne les producteurs qui sont propriétaires de terres à St-Thomas et qui possèdent des lots contigus à ceux d'Hydro-Québec, ayant déjà servi à la mise en place d'une ligne à 120 kV. Cette ligne, démantelée depuis plusieurs décennies, scinde en deux les propriétés des entreprises agricoles. Hydro-Québec souhaite se départir de ces lots, mais les conditions de vente proposées sont loin de satisfaire les producteurs rencontrés.

À ce jour, le Syndicat a organisé deux rencontres avec les propriétaires et fera les représentations nécessaires auprès d'Hydro-Québec.

PDZA MRC JOLIETTE

La MRC a reçu le financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour procéder au démarrage de son PDZA. La MRC a sollicité l'ensemble des partenaires concernant la composition du comité d'élaboration du PDZA.

ACTIVITÉ SOCIALE ET CONGRÈS

Le 8 septembre 2017, le Syndicat UPA du Nord a organisé une épluchette de blé d'Inde en guise de congrès de secteur. Au total, 35 producteurs étaient présents. Une belle occasion pour échanger sur les dossiers d'actualités dans un cadre moins formel.



Épluchette de blé d'Inde / Congrès de l'UPA du Nord, à la Cabane Cote-à-Joly, à St-Jean-de Matha (8 septembre 2017)

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans le cadre des élections municipales qui ont eu lieu le 5 novembre dernier, le président et les administrateurs de paroisses ont rencontré les différentes équipes candidates aux élections afin de parler avec eux d'agriculture et les sensibiliser aux différents besoins des producteurs agricoles.

PDZA MRC L'ASSOMPTION

Adopté le 25 septembre 2013. Mise en place d'une Table de concertation agricole-municipale touchant des enjeux ciblés par le comité de suivi du PDZA. Le comité de suivi est déjà engagé dans le processus de renouvellement du plan d'action. Les thèmes abordés jusqu'à maintenant : la réglementation municipale, l'entretien des cours d'eau, et le foncier agricole.

PDZA MRC LES MOULINS

Adopté le 23 novembre 2016. Pour l'heure, le conseil consultatif agricole (CCA) agit à titre de comité de suivi du PDZA. Pas encore d'actions concrètes sur le terrain.

PDZA MRC MATAWINIE

Adopté le 15 juin 2016. Du fait que la MRC était à réviser son schéma d'aménagement et de développement (SADR), il n'était pas prévu mettre en œuvre le PDZA avant l'année 2017. Le comité de suivi du PDZA s'est rencontré en début d'année 2018 pour prioriser les actions à venir.

- ♦ ARTERRE.
- ♦ Plateforme de diffusion de l'information relative à l'agriculture sur le site internet de la MRC.
- ♦ Affichage agrotouristique.

De plus, le Syndicat a souligné l'importance des enjeux liés au potentiel acéricole et à l'entretien des cours d'eau en milieu agricole.

AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT

DÉCISIONS CPTAQ

La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux. Le rapport annuel de la CPTAQ peut être consulté au :

www.cptaq.gouv.qc.ca .

MRC	Exclusions	Autres (Inclusion, UNA...)	Total
Montcalm	1	11	12
Matawinie	1	6	7
Les Moulins	0	6	6
L'Assomption	0	7	7
Joliette	0	24	24
D'Au-ray	0	23	23
		TOTAL	79

Décisions rendues par la CPTAQ - Exercice 2016-2017



Ce projet unique positionne les producteurs au centre de la réflexion sur les changements climatiques. Ils sont appelés à identifier les menaces, les opportunités et à déterminer des mesures d'adaptation qui leur permettront de faire face aux changements anticipés. Les retombées du projet visent à définir ces mesures selon les enjeux (arrivée de nouveaux ravageurs, ventilation des bâtiments d'élevage, gestion de l'eau, etc.), et à adresser aux instances gouvernementales les besoins essentiels qui permettront aux producteurs agricoles de se préparer pour le futur.

LITTORAL DU LAC ST-PIERRE

La Fédération régionale, de concert avec le Syndicat UPA Autray, suit de près le dossier du littoral du lac St-Pierre. Le président du syndicat local siège notamment à un comité provincial de l'UPA qui se réunit lorsque nécessaire, lequel comité a d'ailleurs commenté les recommandations de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre (TCRLSP).

De plus, le 13 octobre 2017, la Confédération de l'UPA a organisé, avec l'aide des quatre fédérations régionales concernées, une journée d'information et de réflexion concernant les enjeux du littoral. Plusieurs producteurs du territoire de D'Au-ray étaient présents.

À la mi-mars 2018, la ministre de l'Environnement a annoncé un budget de 9,5 M\$ pour la mise en œuvre du *Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre*, un programme d'aide financière visant des initiatives de conservation ou de restauration de la biodiversité et de la qualité de l'eau du lac Saint-Pierre. Ce programme sera administré par la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

De plus, 2,6 M\$ seront investis dans un second volet, lequel visera à définir et à promouvoir une agriculture durable compatible avec l'écosystème du lac Saint-Pierre. Les actions à venir passeront par la création d'un pôle d'expertise multidisciplinaire.

En parallèle, la Fédération a obtenu copie de l'étude commandée par la MRC de D'Au-ray visant à déterminer la validité des cotes de récurrence utilisées au lac St-Pierre et calculées par une direction du ministère de l'Environnement. La Fédération est d'avis que les cotes utilisées ne reflètent pas la réalité sur le terrain.

PUITS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La Fédération s'implique activement dans deux dossiers d'entreprises agricoles dont les activités s'effectuent – ou s'effectueront – au voisinage d'un puits d'alimentation en eau potable d'une municipalité. Le travail de la Fédération consiste, pour l'essentiel, à faire reconnaître auprès des municipalités concernées l'existence du *Guide sur les principes d'atténuation et de compensation des activités agricoles relativement aux installations de prélèvement d'eau*, et faire valoir le droit des entreprises agricoles touchées par la présence de ces installations, à bénéficier de compensations justes et équitables au regard des contraintes qui sont reliées.

LIGNE HYDRO-QUÉBEC CHAMOUCOUANE-BOUT-DE-L'ÎLE : RUPAC

Depuis deux ans, deux représentants de l'UPA au chantier (RUPAC) sont à contrat pour la Fédération de l'UPA Lanaudière, soit MM. Benoit Couture et Denis Routhier, tous deux de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière (ARMVFPL).

Ces représentants ont été engagés pour assurer un lien supplémentaire entre les producteurs agricoles/propriétaires forestiers et Hydro-Québec, de même que pour l'application de l'Entente HQ-UPA. Depuis le début de leur mandat, ces derniers ont cumulé tout près de 650 heures de travail : rencontres avec les producteurs, visites-terrain, réponses aux questions des producteurs, dépannage pour mise en marché du bois, etc.

En date de la présente assemblée générale annuelle, les travaux de déboisement sont pratiquement terminés, on s'affaire maintenant à monter les pylônes (fondation, assemblage, montage et déroulage), et ce, dans toutes les sections. Hydro-Québec priorise le montage des pylônes et le déroulage des conducteurs en zone agricole dans le but de minimiser les impacts sur la saison de récolte 2018.

PROGRAMME D'EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX MIGRATEURS EN MILIEU AGRICOLE

Chaque printemps, la Fédération offre un service d'effarouchement des oiseaux migrateurs. Pour 2017, les activités d'effarouchement ont débuté le 26 avril pour se terminer le 16 mai, avec une contribution toujours importante des producteurs agricoles sur le terrain. La région avait été particulièrement marquée par des inondations, ce qui a grandement retardé ou carrément annulé les semis, de sorte que les besoins d'effarouchement étaient différents qu'à l'habitude.

Pour signaler la présence d'oiseaux indésirables sur vos terres, vous pouvez communiquer avec **Michel Demouy au 450 883-2815**



FONDS DE SOUTIEN EN AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Pris à même les budgets du Fonds de défense professionnelle (FDP) de l'Union, le Fonds de soutien en aménagement et environnement (FSAE) permet aux fédérations régionales d'obtenir des avis juridiques sur des questions d'aménagement et d'environnement. Dans la dernière année, la Fédération a adressé deux demandes au FSAE.

Restriction d'usage agricole – Aire d'alimentation d'un puits municipal

Une municipalité peut-elle restreindre davantage les usages agricoles pouvant être réalisés à l'intérieur de l'aire d'alimentation de ses puits, compte tenu que des dispositions prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) encadrent déjà les activités agricoles à ce sujet?

Servitude de tolérance

La Fédération a adressé une seconde demande au FSAE découlant du dossier CPTAQ 413803, lequel concernait une demande d'autorisation pour l'implantation d'un camping en zone agricole. Lors d'une rencontre avec le demandeur, ce dernier proposait d'assujettir tous les terrains dédiés à la pratique du camping d'une « servitude de tolérance ». Par cette demande, la Fédération vise notamment à vérifier la validité d'une telle servitude.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE DE L'UNION

La Fédération a saisi le Fonds de défense professionnelle (FDP) de l'Union d'une demande, visant la révision d'une décision de la personne désignée (anciennement nommée *inspecteur agraire*) par la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas dans un dossier de clôtures et d'ouvrages mitoyens. Le dossier n'a pas encore été accepté par le comité, mais nous avons bon espoir qu'il fasse droit à notre demande prochainement.

COMMUNICATION, VIE SYNDICALE ET FORMATION



L'année 2018 est charnière sur le plan politique avec le dévoilement de la Politique bioalimentaire au printemps et les élections provinciales à l'automne. L'Union a donc plusieurs cartes à jouer pour faire pression concernant ses demandes.

Une approche politique et médiatique a donc été établie, avec notamment l'opération « **J'appuie mon agriculture** » lors de laquelle les conseillers généraux de l'Union ont été jumelés aux 125 députés de l'Assemblée nationale afin de solliciter des rencontres dans leurs bureaux de l'Assemblée nationale.

Le mardi 20 février 2018, M. Marcel Papin et M. Michel Désy ont rencontré les députés(es) André Villeneuve, de Berthier (PQ), Véronique Hivon, de Joliette (PQ) et Mathieu Lemay, de Masson (CAQ).



(De gauche à droite) Marcel Papin, Véronique Hivon, André Villeneuve, Michel Désy

STAGE UPA DI

À l'été 2017, quatre délégués provenant d'Haïti et du Sénégal ont participé à un stage technique de six (6) semaines sur des fermes lanaudaises, organisé par UPA Développement international (UPA DI).

Les délégués ont ainsi pu en apprendre d'avantage sur la production laitière et les productions ovine et caprine en séjournant à la ferme Des Prairies, à St-Thomas et à la ferme Une faim de loup, à St-Damien. Merci aux fermes hôtes pour leur dévouement et leur générosité envers nos stagiaires qui ont vécu une expérience inoubliable.



Les participants du projet de stage



CONCOURS DE PHOTOS AGRICOLES

Au courant de l'année 2017, dans le cadre de la planification stratégique régionale, la Fédération, en collaboration avec la Coop Profid'Or et le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière, a organisé un concours de photos agricoles afin de mettre en valeur la profession et les paysages de notre région.

C'est avec grand plaisir que le jury a nommé madame **Lyse Jubinville**, de St-Paul-de-Joliette, grande gagnante du concours 2017. **La photo gagnante fait la page couverture de notre rapport des activités.**

PORTES OUVERTES 2017

Le dimanche 10 septembre 2017 a eu lieu la 15^e édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec.

Pour la région, près de 50 000 personnes ont visité l'une ou plusieurs des 23 fermes participantes.

Devenue un incontournable dans la région, cette journée permet d'en connaître un peu plus sur le métier, les pratiques et le quotidien du métier de producteur agricole.

Merci aux producteurs hôtes et aux nombreux bénévoles pour votre générosité et votre excellent travail!

Asinerie l'âne gardien

Bergerie des Neiges

Cabane à sucre Jacques Grégoire

Domaine des trois gourmands

Domaine Nasenka

Ferme Agneaux des champs

Ferme Diane et Denis Champagne

Ferme Guy Rivest

Ferme Jocelyn Urbain

Ferme Vallée Verte 1912

Fermette Vallée St-Guillaume

Fleur @ miel

La Courgerie

La Seigneurie des Patriotes

La Terre des bisons

Miel de chez nous

Pépinière Villeneuve

Qui sème récolte

Vignoble aux pieds des noyers

Vignoble Carone Wines

Vignoble Lano d'or

Vignoble Mondor

Vignoble Saint-Thomas

On fait tous partie de la recette

La campagne de valorisation **On fait tous partie de la recette** a été lancée au printemps dernier. Toujours dans l'optique de conscientiser l'ensemble des acteurs de la filière bioalimentaire, du producteur allant jusqu'au consommateur, cette campagne est une belle façon de valoriser et mettre en vedette les produits d'ici.

Du matériel promotionnel est toujours disponible à la Fédération régionale, n'hésitez pas à venir vous en procurer.



Au cours de l'été dernier, la Fédération a procédé à la refonte complète de son site internet. Nous avons profité de l'occasion pour lancer une infolettre dans le but d'informer mensuellement tous les producteurs qui y sont abonnés.

L'infolettre est l'outil parfait pour vous informer des différents dossiers traités par la Fédération et les syndicats locaux. Vous pouvez vous inscrire en visitant le www.lanaudiere.upa.qc.ca.



Le **Collectif de formation agricole de Lanaudière** offre aux producteurs des cours de perfectionnement afin d'accroître et de mettre à jour leurs connaissances touchant le monde agricole. Depuis le printemps dernier, le Collectif a donné plus de 250 heures de formations.

Le **Collectif** regroupe autour d'une même table des producteurs et plusieurs partenaires du monde agricole qui ont à cœur la formation comme facteur essentiel pour le développement de l'agriculture.

Grâce à l'implication financière d'Emploi Québec et d'une enveloppe budgétaire de 35 000 \$, les formations sont offertes à un prix abordable pour les producteurs agricoles.

TAXATION FONCIÈRE AGRICOLE : RIEN DE RÉGLÉ

La taxation foncière agricole a sans doute constitué au cours de la dernière année l'un des principaux dossiers menés par l'Union. Bien que le ministre Lessard ait annoncé en février 2017 l'abolition de la réforme Paradis du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), il n'en demeure pas moins que le fond de la problématique liée à la valeur des terres et, par conséquent, son incidence sur les montants de taxes municipales et scolaires défrayés par les exploitations agricoles et sur la pérennité du programme constitue toujours un dossier pour lequel nous sommes dans l'attente de solutions de la part du gouvernement du Québec.

Pour l'Union, la solution passe par l'adoption de mesures transitoires en déplaçant la croissance annuelle du

coût du PCTFA limitée à 5 % et en établissant un maximum à la valeur des terres agricoles ainsi qu'au taux d'imposition, et ce, jusqu'à ce qu'une véritable réforme du mode de taxation des biens agricoles soit adoptée et/ou que les municipalités soient dans l'obligation d'appliquer un taux de taxation distinct pour le secteur agricole.

Pour favoriser un dénouement de ce dossier, la FUPAL a effectué une tournée de la députation provinciale de la région, tenu une conférence de presse et rencontré les producteurs-conseillers municipaux pour s'assurer de leur appui et leur compréhension des enjeux touchant la fiscalité foncière agricole. La Fédération est également venue en appui aux syndicats locaux dans leurs démarches pour favoriser l'adoption par les municipalités d'un taux de taxation distinct.



Rencontre des producteurs-conseillers municipaux lanaudois au bureau de la Fédération, le 2 mars 2018

POLITIQUE BIOALIMENTAIRE ET PLAN DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS

En novembre dernier, le MAPAQ a annoncé un plan de soutien aux investissements en agriculture de 95 millions de dollars pour favoriser l'adaptation des entreprises agricoles en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique. Près de 3 250 demandes ont été déposées au MAPAQ. À ce jour, environ 1 400 dossiers ont été traités, lesquels correspondent essentiellement à l'enveloppe budgétaire totale dédiée au programme.

En appui à l'Union, les dirigeants de la FUPAL ont sensibilisé les députés provinciaux de la région de l'importance que le gouvernement du Québec mette les sommes nécessaires pour appuyer les producteurs dans leurs stratégies d'investissement pour répondre aux

attentes sociétales et assurer la compétitivité de l'agriculture dont c'est l'ensemble de la société qui en bénéficiera des retombées. Un montant de 100 M\$ supplémentaire pour les cinq prochaines années a été annoncé lors du dernier budget provincial.

Suite aux différents sommets sectoriels tenus au cours de la dernière année et du Sommet sur l'Alimentation de novembre dernier, le ministre québécois de l'Agriculture a dévoilé, le 6 avril 2018, la Politique bioalimentaire 2018-2025 dont les objectifs sont de mieux répondre aux attentes des consommateurs tout en soutenant davantage les entreprises agricoles et organismes œuvrant dans le secteur.

SÉCURITÉ DU REVENU : TOUJOURS DANS L'ATTENTE DE BONIFICATIONS

Les programmes de sécurité du revenu, tant l'ASRA que les programmes Agri visent à permettre aux producteurs de mieux traverser les creux du marché tout en leur permettant d'exploiter leur entreprise dans un environnement d'affaires stable et prévisible.

Face à la plus grande volatilité des marchés et pour sécuriser les investissements à la ferme qui entraînent d'importantes retombées économiques dans l'ensemble des régions, il est plus que jamais nécessaire que les autorités gouvernementales bonifient les programmes existants.

Au niveau des instances provinciales, il est attendu de la part de l'Union concernant le programme d'ASRA :

- La réintégration des contributions de promotion et de recherche dans le calcul du revenu stabilisé;
- L'ajustement du salaire de l'exploitant;
- La fin de l'annualisation des paramètres de la ferme modèle;
- L'actualisation du plafond de trois fois la ferme modèle pour le partage de la contribution;
- La limitation de l'arrimage avec le programme Agri-Stabilité.

Il est à noter qu'au cours de la dernière année, pour venir en appui à la relève, La Financière agricole du Québec (FADQ) a modifié les dispositions du programme à l'effet qu'il n'est plus nécessaire aux nouveaux adhérents de payer 50 % de la contribution et ces derniers pourront dorénavant bénéficier du rabais de contribution (25 %) pendant trois ans au lieu des deux années qui prévalaient auparavant.

Pour ce qui est de l'assurance récolte, des discussions sont en cours avec l'Union afin de bonifier la couverture du programme et élargir l'admissibilité à de nouvelles productions.

Concernant le nouveau Cadre stratégique agricole (CSA), aujourd'hui appelé Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA), bien qu'il soit entré en vigueur le 1^{er} avril dernier, les discussions se poursuivent avec le gouvernement fédéral afin que lors de la prochaine rencontre des ministres territoriaux de l'agriculture, prévue en juillet prochain, puissent être annoncées des bonifications aux programmes de gestion des risques afin de réintroduire les couvertures offertes à Agri-Stabilité et Agri-Investissement en 2009 et qui ont fait l'objet de coupures lors de la révision de 2013.

COLLOQUE DU GROUPE CONSEIL AGRICOLE LANAUDIÈRE

C'est sous le thème « 25 ans d'évolution et d'adaptation » que s'est tenue le 10 janvier dernier, la 25^e édition du colloque annuel du Groupe conseil agricole Lanaudière (GCAL).

Ce colloque, organisé en collaboration avec la Fédération et différents partenaires du secteur agricole lanaudois, a permis de réunir près de 200 producteurs et intervenants, qui, encore une fois, ont pu entendre des conférenciers qui ont su démontrer l'importance de la gestion comme facteur de réussite des exploitations agricoles d'aujourd'hui.

Lors du colloque, le prix Liliane H. Duval, visant à souligner la contribution d'un producteur à l'essor de la classe agricole a également été remis. Ce prix, dont le récipiendaire est choisi par les membres du conseil exécutif de la FUPAL, a été décerné à M. Gérard Ricard de L'Épiphanie.



Le récipiendaire du prix Liliane H Duval : M. Gérard Ricard

LE CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE



Parmi notre clientèle, 12 producteurs ont utilisés le service Agrijob en 2017. Ces employeurs ont eu accès à un bassin diversifié de travailleurs agricoles recrutés dans la région de Montréal pour combler des emplois occasionnels dans Lanaudière. Ils ont été transportés à l'aide du programme de déplacement des travailleurs agricoles.

Plus de 175 candidats sont venus travailler chez nos producteurs pour un total de 1 255 jours-personnes pour la saison.

SERVICE CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les entreprises agricoles de la région sont de plus en plus intéressées à la mise en place de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines. Nous constatons une augmentation de la clientèle en 2017, soit 15 nouvelles entreprises ayant fait appel à nous pour divers conseils et outils en GRH et pour combler des besoins en matière de ressources humaines.

Nous avons fait la promotion de notre offre de services en GRH auprès des entreprises agricoles par la transmission de publicités, infolettres et rencontres.

PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Nous poursuivons notre offre de service auprès des employeurs agricoles afin de les appuyer dans le traitement des demandes de travailleurs étrangers temporaires.

Le Centre d'emploi agricole (CEA) de Lanaudière a rencontré 129 employeurs pour l'année 2017 afin de pourvoir 1 445 postes dans la région. La majorité des producteurs-utilisateurs sont des producteurs maraîchers (75 %).

RECRUTEMENT ET PLACEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE LOCALE

Encore cette année, nous avons mis les efforts pour répondre à la grande demande des producteurs agricoles qui ont fait appel au CEA pour le recrutement de leur main-d'œuvre locale. Nous avons réalisé plus de 90 entrevues et avons pourvu 33 postes permanents et saisonniers et environ 20 postes occasionnels dans les productions maraîchères et animales.



SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Le dossier de la santé psychologique préoccupe grandement l'Union. Présente à la Table de concertation régionale sur la santé psychologique des agriculteurs depuis 10 ans, la Fédération a consolidé ses liens avec le Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

La Table de concertation régionale décide des actions spécifiques à entreprendre afin de conscientiser autant les intervenants que les producteurs agricoles.

Les actions effectuées en 2017 :

- ♦ Poursuite de la route agricole;
- ♦ Diffusion sur la page Web d'informations diverses reliées à la santé psychologique en agriculture;
- ♦ Participation à la rencontre provinciale du 10 mai 2017 qui fait suite au forum d'avril 2016;
- ♦ Poursuite de la diffusion de la publicité pour la prévention du suicide;
- ♦ Envoi du bottin des ressources aux producteurs agricoles de Lanaudière;
- ♦ Formation sentinelle donnée à une dizaine de personnes;
- ♦ Mise en place continue d'outils promotionnels ou de moyens de faire connaître les services.



**Centre de prévention
du suicide de Lanaudière**

La prévention à la portée de tous!

1 866 APPELLE

MUTUELLE DE PRÉVENTION

Le **Colloque des partenaires de la santé et de la sécurité en agriculture** s'est tenu en janvier 2018. Des producteurs agricoles désignés par les syndicats locaux ainsi qu'un employé de la FUPAL ont assisté à l'événement qui se tenait sous le thème « *Protégez vos cultures, protégez votre santé* ».

Pendant l'année, nous avons offert deux ateliers aux participants du projet *L'Agriculture, mon avenir!* avec le Carrefour jeunesse emploi de D'Autray-Joliette. Le but était de sensibiliser ces futurs travailleurs sur le thème annuel et la prévention des risques dans le milieu agricole. Le tout s'est réalisé avec nos collaborateurs régionaux du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Membres du conseil d'administration 2017-2018

Syndicats affiliés	Administrateurs	Substituts
Président	Marcel Papin (P)	Michel Désy (1 ^{er} v.-p.)
Achigan-Montcalm	Réjean Allard (P)	Diane Joly (1 ^{re} v.-p.)
Autray	Michel Désy (P)	Michel Forget (1 ^{er} v.-p.)
Kildare Lanaudière	Claude Renaud (P)	François Simard (1 ^{er} v.-p.)
L'Assomption-Les Moulins	Stéphane Sansfaçon (P)	Pascal Mathieu (1 ^{er} v.-p.)
Nord	Vital Deschênes (P)	Marcel Beauséjour (1 ^{er} v.-p.)
Acéricole	Guy Breault (P)	Alan Bryson (1 ^{er} v.-p.)
Agneaux et moutons	Stéphane Boucher (P)	Éric Blanchard (1 ^{er} v.-p.)
Agricultrices	Vicky Robichaud (P)	Andrée Croteau (1 ^{re} v.-p.)
Apiculteurs	Jonathan Lessard (1 ^{er} v.-p.)	Cyril Lapeyrie (P)
Bois	André Saulnier (adm.)	
Bovins	Michel Fafard (1 ^{er} v.-p.)	André Ricard (P)
Grains	Michel Forget (1 ^{er} v.-p.)	Denis Champagne (2 ^e v.-p.)
Fruits et légumes	Pascal Forest (P)	Sébastien Bérard (1 ^{er} v.-p.)
Lait	Jacques Lafortune (1 ^{er} v.-p.)	Gilbert Perreault (P)
Maraîchers	Dominique Duval (rep.)	Michel Pichette (rep.)
Oeufs	François Simard (1 ^{er} v.-p.)	Line Métayer (2 ^e v.-p.)
Oeufs d'incubation	Gyslain Loyer (P)	Martine Laporte (1 ^{re} v.-p.)
Pommes de terre	Francis Desrochers (rep.)	Martin Goyet (rep.)
Porcs	Serge Ménard (P)	Sébastien Coutu (2 ^e v.-p.)
Relève	Joanie-Lachapelle Trépanier (1 ^{re} v.-p.)	Pier-Luc Hervieux (P)
Volailles	Julie Dufresne (2 ^e v.-p.)	Louise Tellier (adm.)
Direction	Andréanne Aumont, directrice régionale	Claude Laflamme, directeur régional adjoint



Photo prise lors du C.A. de la FUPAL du 28 mars 2018

(De gauche à droite)

[Debout] : Claude Laflamme, Marcel Beauséjour, Jacques Lafortune, Michel Forget, Michel Fafard, Gyslain Loyer, Vicky Robichaud, Stéphane Sansfaçon, Jonathan Lessard, Pier-Luc Hervieux, Stéphane Boucher, François Simard.

[Assis] : Réjean Allard, Andréanne Aumont, Marcel Papin, Michel Désy, Claude Renaud

Employés de la Fédération



Employés en fonction au 4 avril 2018

(De gauche à droite)

Jeanne Arsenault, technicienne comptable

Claude Laflamme, directeur du Service de Politiques agricoles
et de Commercialisation et directeur régional adjoint

Réjeanne Labine, secrétaire de service

Jean-François Aumont, agent aux Communications et à la Vie syndicale

Andréanne Aumont, directrice régionale

Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et de la Vie syndicale

Joanne Harvey, secrétaire administrative

Charles Bergeron, Directeur du Service d'Aménagement et Environnement

Diane Redmond, secrétaire administrative

Étaient absentes lors de la prise de photo :

Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole

Stéphanie Leblanc, secrétaire de service

Nathalie Michaud, agente de mise en marché et de main-d'œuvre

Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative

CONCERTATION RÉGIONALE

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE 2017-2020

La FUPAL a récemment signé, avec d'autres partenaires (MAPAQ, MAMOT, Table de préfets de Lanaudière, CDBL, six (6) MRC lanaudoises), l'entente d'une valeur de 225 000\$ sur 3 ans. Cette entente sectorielle vise la mise en œuvre de la Planification stratégique (PSR) du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2015-2020, réalisée par le CDBL en concertation avec différents acteurs du milieu.

Les objectifs sont de:

- ♦ Favoriser la croissance des entreprises bioalimentaires de la région et améliorer leur compétitivité par le biais de l'innovation et le développement des compétences;
- ♦ Faire connaître et reconnaître les produits régionaux auprès des marchés d'ici et d'ailleurs;
- ♦ Assurer le leadership du CDBL dans le domaine du développement bioalimentaire de la région et l'importance du secteur dans l'économie de la région;
- ♦ Mobiliser et assurer la concertation des acteurs territoriaux et régionaux dans une dynamique d'engagement et d'action pour le développement du secteur bioalimentaire
- ♦ Identifier des projets porteurs pour le secteur.



La Fédération a soutenu l'Expo Rive-Nord qui fêtait cette année son 50^e anniversaire. 5 000 visiteurs ont assisté à l'événement qui se déroulait à Ste-Julienne les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2017.

« Nous souhaitons faire connaître notre mode de vie à nos concitoyens et faire prendre connaissance de l'importance de l'agriculture tant au point de vue économique, environnemental, que de la saine alimentation » Jacques Beaupré, directeur régional, MAPAQ.



(Crédit photo) Michel Désy, président de l'Expo Rive-Nord

REMISE DE BOURSES EN TECHNIQUES AGRICOLES

Depuis maintenant plus de 30 ans, la Fédération remet, au nom de l'UPA, le prix en Politique agricole dans le cadre de la remise annuelle des bourses du département des Techniques agricoles au CÉGEP régional de Lanaudière à Joliette.

En 2017, cette bourse de 200 \$ a été remise à **Maxime Laurin**. De plus, une bourse de 200 \$ en persévérance scolaire a été également offerte conjointement par la Fédération et le Syndicat de la relève agricole à **Karine Harnois**.



Les boursiers : Maxime Laurin et Karine Harnois

CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE, BIOALIMENTAIRE ET FORESTIER DE LANAUDIÈRE

Plusieurs entreprises locataires possèdent des espaces de bureaux dans l'immeuble de la Fédération :



Conseil de
Développement
Bioalimentaire de
Lanaudière



AGENCE RÉGIONALE
DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES
DE LANAUDIÈRE



Coopérative de solidarité

LANAUDIÈRE

PORTRAIT DE L'UPA DANS LANAUDIÈRE



2 359 cotisants



1 590 fermes



94 % adhésion

Syndicats MRC

Nord	Matawinie
Kildare Lanaudière	Joliette
Autray	D'Autray
Achigan – Montcalm	Montcalm
L'Assomption – Les Moulins	L'Assomption
	Des Moulins



304 cotisants
215 fermes



652 cotisants
438 fermes



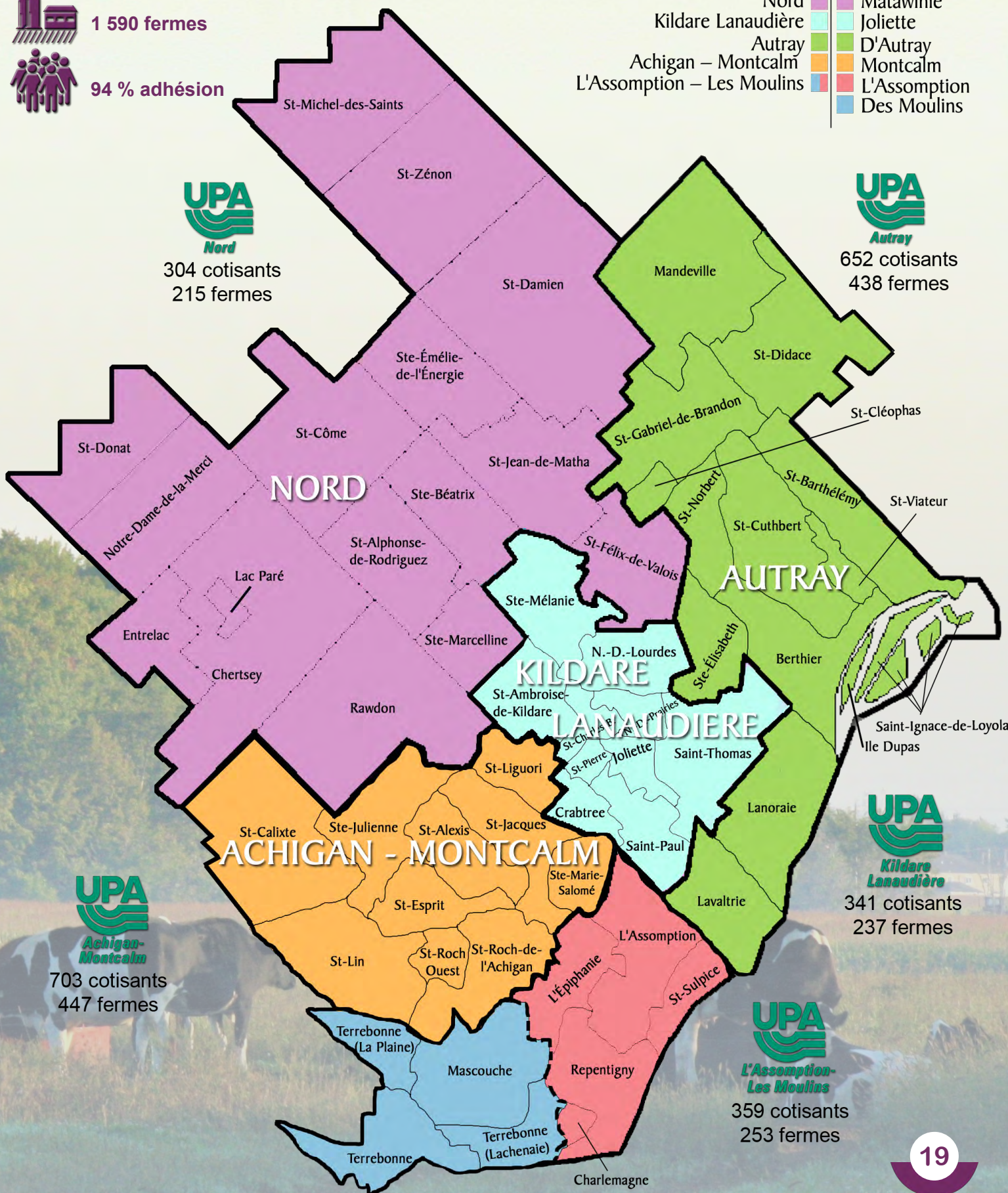
703 cotisants
447 fermes



341 cotisants
237 fermes



359 cotisants
253 fermes



L'UPA DE LANAUDIÈRE

Toujours présente avec vous!

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5

450 753-7486 • 1 800 363-1726



www.lanaudiere.upa.qc.ca



www.facebook.com/UPA.Lanaudiere



lanaudiere@upa.qc.ca

Les photos utilisées dans ce rapport (sauf celles de certains événements) ont été choisies parmi tous les participants à notre concours de photos agricoles 2017. Nous les remercions et les félicitons. Ils ont un réel talent pour mettre en relief tant de beauté dans notre région... et une belle générosité de nous en faire profiter.

Crédit photos

pages

1	Lyse Jubinville
2-3	Christine Carrier
4-5	Andréanne Morin
6-7	Nicolas Roberge Beaucage
8-9	Michèle Descoteaux, Pierre Markon

pages

10-11	Emmanuelle Courtois
12-13	Pier-Luc Hervieux
14-15	Isabelle Leblanc
16-17	Isabelle Donato
18-19	Anne Hébert